

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 06302 Numéro SIREN : 890 372 931 Nom ou dénomination : A.R PLOMBERIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2022 sous le numéro de dépôt 23902

BILAN ACTIF

Du 21/10/2020 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs au 31/12/21			Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	3 816,20	610,65	3 205,55	
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	3 816,20	610,65	3 205,55	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	7 442,70		7 442,70	
Autres créances (3)	1 908,93		1 908,93	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	29 793,03		29 793,03	
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	39 144,66		39 144,66	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	42 960,86	610,65	42 350,21	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

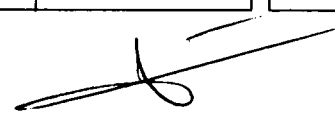
Du 21/10/2020 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 2 000,00)	2 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	10 833,63	
SITUATION NETTE	12 833,63	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	12 833,63	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	22 780,57	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 531,66	
Dettes fiscales et sociales	1 912,35	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	3 292,00	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	29 516,58	
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	42 350,21	
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	29 516,58	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 21/10/2020 au 31/12/2021

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 21/10/20 au 31/12/21			Exercice N-1 au
	Achats	Var. Stocks	Total	
Charges d'exploitation (I)				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	28 745,71		28 745,71	
Autres achats et charges externes *			43 631,94	
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales			1 208,00	
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			610,65	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)			74 196,30	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (2)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôt sur les bénéfices (VI)			1 912,00	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)			76 108,30	
BÉNÉFICE (3)			10 833,63	
TOTAL GÉNÉRAL			86 941,93	
* Y compris : - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (2) Dont intérêts concernant les entreprises liées (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de				



AR - A.R PLOMBERIE

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 21/10/2020 au 31/12/2021

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 21/10/20 au 31/12/21	Exercice N-1 au
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	86 941,93	
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	86 941,93	
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Sous-total B		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (A+B)	86 941,93	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	86 941,93	
PERTE (3)		
TOTAL GÉNÉRAL	86 941,93	
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont produits concernant les entités liées</i>		
<i>(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de</i>		

A.R PLOMBERIE

SASU au capital de 2 000,00 euros

Siège social : LE CLOS LA GARENNE BAT D 94260 FRESNES

RCS n°890372931- RCS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Le 30/06/2022
à 09h00
au siège social

Le soussigné MR ROUANE ADIL, actionnaire unique, de la société A.R PLOMBERIE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit :

MR ROUANE ADIL, actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2021.

A mis à disposition les documents suivants :

A pris les décisions suivantes :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2021.
- Affectation du résultat.
- Ratification de la rémunération des dirigeants

Décision N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Présidence de l'exercice clos au 31 décembre 2021

L'actionnaire unique approuve cette documentation, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés par la Présidence et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 10 833,63 Euros.

L'actionnaire unique prend acte, conformément aux dispositions de l'Article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'Article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'actionnaire unique approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Présidence au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'actionnaire unique donne quitus entier à la Présidence de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 10 833,63 Euros formant un résultat affectable de 10 833,63 Euros, l'actionnaire unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale, soit 200,00 Euros ;
- Au report à nouveau 10 633,63 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Décision N° 3 - Ratification de la rémunération des dirigeants

- L'actionnaire unique prend acte qu'aucune rémunération n'est versée.

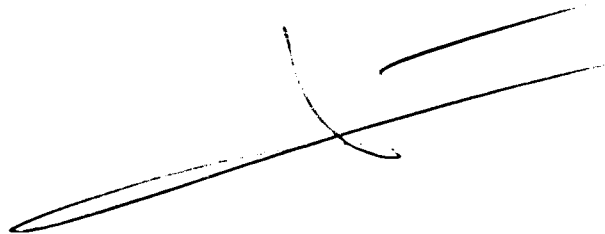
L'actionnaire unique a pu prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'exercice de ses fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'actionnaire unique.

Fait à FRESNES,
Le 30/06/2022.

Signature de l'actionnaire unique, MR ROUANE ADIL :

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'X' or 'R' shape, followed by a horizontal line extending to the right.